

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI  
DELIBERATION N° 2024-07-10-11**

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2024**

**Date d'affichage : 09 octobre 2024**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BAILLY NOISY-LE-ROI – RAPPORT D'ACTIVITE 2023**

Nombre d'élus : 27

Présents : 24

Représentés : 2

Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 octobre, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents : 24**

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Marie-Hélène HUCHET, Marc TIMSIT, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Salvador-Jean LUDENA, Dominique SERVAIS, Dominique JAILLON, Roch DOSSOU, Jérôme DUVERNOY, Jean-Michel RAGUENES, Pauline LACLEF, Cyrille FREMINET, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Audrey de FORNEL, Loïc FLICHY, Sylvie HAUFF, Magali PRADEL, Catherine DOTTARELLI, André BLUZE

**Absents ayant donné pouvoir : 2**

Jean-François VAQUIERI a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Michel BOISRAME a donné pouvoir à Catherine DOTTARELLI

**Absent : 1**

Frédéric RAVEAU

**Secrétaires de séance :**

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

**Quorum : 14**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39 ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 août 1966 portant création du SIBANO ;

VU le dernier arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2016 modifiant les statuts du SIBANO ;

VU le rapport d'activité 2023 du SIBANO adopté par le comité syndical le 19 juin 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de prendre acte du rapport d'activité annuel du Syndicat auquel la ville adhère ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

**PREND ACTE** du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal de Bailly Noisy-le-Roi.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

A Noisy-le-Roi, le 7 octobre 2024

Le Maire

Marc TOURELLE

Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,  
Certifie le caractère exécutoire de la présente

